PROJET RÉFÉRENT

Evaluation d’un aménagement accordant la priorité aux vélos dans les branches d’un giratoire



OBJET DE L'OPÉRATION

Les objectifs principaux de l’évaluation ont été d’observer le comportement des cyclistes et des usagers motorisés et d’évaluer la compréhension et l’acceptabilité par les usagers du nouveau régime de priorité et de la nouvelle signalisation.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de sa politique en faveur du vélo, Bordeaux Métropole souhaite améliorer la qualité des aménagements cyclables, notamment en matière de sécurité des cyclistes et de fluidité des déplacements. Ainsi, Bordeaux Métropole souhaitait évaluer l’efficacité de ce nouveau dispositif.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a établi un protocole d’évaluation comprenant :

- des observations par caméras pour qualifier les comportements des usagers (et en particulier le respect du régime de priorité) avant (mars 2022) et après aménagement (juin 2022),
- la diffusion d’une enquête en ligne auprès des usagers (motorisés et modes actifs) pour évaluer leur ressenti sur les aménagements,
- des comptages de cyclistes et des relevés de vitesse des véhicules motorisés.

Les principaux résultats sont les suivants :

- **avant aménagement,** les usagers motorisés laissaient **majoritairement passer en premier les cyclistes/EDPM** : plus des trois quarts en entrée et les deux tiers en sortie en moyenne,
- **après aménagement, la proportion** a légèrement augmenté en entrée pour atteindre près de 80 % mais elle **a surtout augmenté**

CONTACT

✉
relation-clients-nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Vélo, marche, accessibilité
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Les leviers pour faciliter le déplacement des cyclistes et des piétons

au niveau des sorties pour être quasiment équivalent au ratio des entrées (78 %) ; cette observation a été confirmée par l'enquête, que ce soit de la part des cyclistes ou des automobilistes,

- le **sentiment de sécurité des modes actifs s'est nettement amélioré** lors de la traversée des branches du giratoire,
- les **cyclistes/EDPM restent vigilants** lors de la traversée même s'ils sont prioritaires,
- la **signalisation** mise en place est estimée **insuffisante** pour comprendre les règles de priorité et le panneau d'information peu lisible n'aide pas à la compréhension du nouveau régime,
- il n'y a **pas d'impact sur la circulation automobile** (fluidité, vitesse),
- **l'aménagement semble apprécié des enquêtés** avec les trois quarts qui jugent qu'il serait utile de reproduire ce type d'aménagement.

A la suite de cette évaluation positive, Bordeaux Métropole va pérenniser le système de priorité sur site en améliorant la signalisation et le marquage de l'itinéraire cyclable et va déployer ce système de priorité vélo sur giratoire sur les itinéraires cyclables métropolitains en cas de géométrie adaptée.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Bordeaux Métropole

PILOTE DU PROJET

Cerema - Jérôme MATHEUS - Chef de projet aménagement et mobilité active - jerome.matheus@cerema.fr

LE CALENDRIER

Mars 2022 – Juin 2022